



**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT
IMPOSANT UNE TAXE RELATIVE AUX SERVICES POUR L'EXERCICE
FINANCIER 2020**

Conformément aux dispositions de l'article 146 de *la Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4) un avis public est par les présentes donné qu'à la séance du conseil d'arrondissement de Verdun qui sera tenue le **mardi 5 novembre 2019, à 19 h**, dans la salle 205 de la mairie de l'arrondissement, 4555 rue de Verdun, arrondissement de Verdun, un avis de motion sera donné en vue d'adopter lors d'une séance subséquente, le règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2020.

Fait à Montréal, arrondissement de Verdun,
ce 24 octobre 2019

La Secrétaire d'arrondissement par intérim,
Diane Garand